

Assistanat versus Collaboration

	Assistanat	Collaboration
Développement de sa propre patientèle		✓
Mise à disposition des moyens par le titulaire	✓	✓
Paiement d'une redevance au titulaire	✓	✓
indépendance professionnelle	✓	✓
Absence de subordination	✓	✓
Révision du contrat (tous les 4 ans)	✓	✓
Clause de non concurrence	✓	
Interdiction de concurrence déloyale	✓	✓
Plaque professionnelle	✓	✓
Recensement de la patientèle		✓
Libre établissement		✓